



Table locale des Pharmaciens du territoire Jeanne-Mance

Compte rendu de la réunion tenue le 17 mai 2012 au 2260, Parthenais, salle 216, de 10h00 à 12h30

Sont présents :

Julie Dansereau	Pharmacienne, Présidente de la table
André Dubois	Pharmacien, Membre
Christiane Goulet	Inf. Conseil, Prévention clinique CSSS Jeanne-Mance
Christian Léger	Pharmacien chef
Chantal Plante	Pharmacienne Conseil, ASSSM
Dr Roger Roberge	Secrétaire de la table, DSP CSSS Jeanne-Mance
Annie Saint-Onge	Pharmacienne, Membre
Éric Van Hoenacker	Pharmacien, Membre

Invités : Marie-Anne Milot, étudiante en pharmacie
Mme Constance Cholette, Risque Cardiométabolique
Mme Martine Dubois, Services de communication

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification.

2. Suivi et adoption du compte rendu du 2 février 2012

Le compte rendu est adopté sans modification.

Objectif 4 : Favoriser les ordonnances collectives notamment pour les médicaments sans prescription
Aucune réponse dans ce dossier.

Objectif 5 : Proposer et mettre en branle des activités de prévention en lien avec le CSSS Jeanne-Mance
par exemple en milieu scolaire

Tel que mentionné antérieurement, les activités de l'équipe santé scolaire étaient planifiées pour l'année
2011-2012.

Action : Mme Goulet fera une relance.

3. Présentation du projet Étudiant-Pharmacie

Dr Roberge n'a pas reçu la documentation virtuelle sur le sujet. Au colloque : Agir pour la réalité 2012 « la pharmacie au cœur de la communauté », les étudiants en pharmacie ont fait une présentation sur leur projet.

4. Collaboration des pharmaciens au BCM

Plusieurs membres de la table locale n'ont pas reçu le document Profil pharmaceutique pour BCM en soins à domicile. Une copie leur est remise sur place.

Action : Nous transmettrons une copie virtuelle à tous les membres.

3. Participation d'un pharmacien d'officine au comité des ordonnances collectives du CSSS JM

Dr Roberge a adressé la demande à l'exécutif du CMDP. Réponse : L'ECMDP invitera un pharmacien d'officine lorsque l'ordonnance collective les concernera spécifiquement.

4. Comité du BCM : Santé mentale et services courants

L'implantation du BCM en santé mentale et services courants du CSSS Jeanne-Mance implique un lien étroit avec les pharmaciens d'officine. Un comité au CSSS Jeanne-Mance a été mis en place et celui-ci a fait la demande qu'un pharmacien d'officine participe à ce comité. Deux pharmaciens se portent volontaire soit Mme Annie-Saint-Onge et Éric Van Hoenacker, (substitut).

Action : Dr Roberge informera Mme Ricciardelli, présidente du comité afin qu'elle communique avec les deux pharmaciens.

5. Apport d'un pharmacien dans le projet risque cardiométabolique

Mme Constance Cholette nous fait une excellente présentation du programme et adresse deux demandes à la table des pharmaciens.

- Faire la promotion du programme
- Qu'un pharmacien d'officine, deux fois par année, puisse participer à une séance d'information auprès de la clientèle afin de les informer de sujets divers par exemple les médicaments antihypertenseurs, les médicaments pour le diabète, le code des médicaments de produits naturels.

Mme Annie Saint-Onge et Éric Van Hoenacker se portent volontaires. Par ailleurs M. Denis Bois, pharmacien chef du CHUM avait offert des disponibilités pour qu'un des membres de son équipe puisse participer à ces rencontres.

6. Les communications

Mme Martine Dubois, responsable des communications au CSSS Jeanne-Mance fait état des différentes possibilités disponibles au CSSS tant virtuel que sous format papier. Le scénario le plus attrayant serait de créer une page sur le site web du CSSS qui serait non visible dans le menu mais auquel les pharmaciens pourraient en utilisant une adresse longue pourraient y accéder. Ce site pourrait servir pour toute information disponible. Nous pourrions aussi déposer les ordres du jour et les procès-verbaux. Il y aurait possibilité de poser ces questions sur le site si un pharmacien accepte d'y répondre.

Action : M. André Dubois, M. Éric Van Hoenacker, vont s'associer à Mme Christiane afin de préparer un formulaire qui serait adressé à tous les pharmaciens du territoire dans le but d'obtenir les services offerts par la pharmacie, les adresses électroniques et de créer une page web. De plus, Mme Chantal Plante profiterait du colloque des pharmaciens la semaine pour obtenir certains courriels.

7. Questions diverses

Aucune.

8. Date de la prochaine réunion

Compte tenu de la demande de certains pharmaciens qui ne font partie de la table locale des pharmaciens. Il a été décidé d'inviter tous les pharmaciens du territoire le 13 septembre 2012 pour un 5 à 7. en plus, d'informer les pharmaciens des travaux de la table locale, il sera question d'informer les pharmaciens de l'offre de services du CSSS, et de fournir des explications sur le réseau local de services incluant les cliniques-réseaux, GMF, le guichet d'accès pour patients orphelins et vulnérables et le guichet d'accès en santé mentale.